



**POLE TECHNIQUE
ESPACES PUBLICS**

POINT INFORMATION A DATE

En vertu des arrêtés municipaux du 09/09/2024

STATIONNEMENT- CIRCULATION

**Secteur Sud Ouest / Conleau
RUE SOEUR ODETTE JOSSE, AVENUE DU
MARECHAL JUIN et ALLEE DU LAVOIR**

RUE SOEUR ODETTE JOSSE

À compter du 16/09/2024 et jusqu'au 27/09/2024, la circulation se fera sur chaussée rétrécie au droit des travaux.

Dans le carrefour RUE SOEUR ODETTE JOSSE / AVENUE DU MARECHAL JUIN, la circulation se fera par alternat et sera gérée par panneaux, le temps de la réalisation de la fouille

AVENUE DU MARECHAL JUIN

À compter du 16/09/2024 et jusqu'au 27/09/2024, dans la portion de voie comprise entre la RUE RENE ROECKEL et la RUE DES SALINES, la circulation se fera par alternat au droit des travaux et sera gérée par panneaux BI 5 et CI 8

- Le stationnement des véhicules est interdit face au n ° 113 et 113 bis sur les places de stationnement à durée limitée.
- Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R. 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.
- Le cheminement des piétons sur le trottoir au droit des travaux pourra être interdit. Ceux-ci seront déviés sur le trottoir opposé.

ALLEE DU LAVOIR

À compter du 16/09/2024 et jusqu'au 27/09/2024, la circulation des véhicules est interdite. Un accès riverains sera maintenu
